CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E36669** **VALABLE JUSQU'AU** **02/06/2027**

ÉDITÉ LE 01/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1986

Raison sociale : ARTI-SOLS

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 12/12/2025

Capital : 48 000

417 AVENUE DU CENTRE
LE GRAND EPAGNY
74330 EPAGNY METZ-TESSY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANNECY 86 B 252 ANNECY 86 B 252

Téléphone : 04 50 22 17 48 **Fax :** 04 50 22 52 94

Siret : 338 458 235 00011

Portable :

Code NACE : 4333Z

Responsabilité légale :
GONNELLAZ FREDERIC RAYMOND ANDRE PRÉSIDENT

Numéro caisse de congés payés : 8400573

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP C22406A1247000/001451767

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP C22406A1247000/001451767

Site Internet :

Situation fiscale et sociale : A jour au 02/05/2026

E-mail : arti-sols@arti-sols.fr

Effectif moyen : 44 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 9 449 834 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4341	Parquets collés et flottants (Technicité courante)	7	05/04/2023
6211	Revêtements textiles en dalles	12	05/02/2025
6212	Revêtements textiles en lés		05/02/2025
6223	Revêtements résilients (pvc, caoutchouc, linoléum et assimilés) (Technicité supérieure)		05/02/2025
6311	Carrelages - revêtements (Technicité courante)	4	05/02/2025
	Nombre total de qualifications : 5		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

01/06/2026 09:45

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.